



INSTANCE BASSIN ENSEIGNEMENT QUALIFIANT - FORMATION - EMPLOI

QUE SONT LES IBEFE ?

Elles sont d'abord un dispositif institutionnel qui consiste en une plateforme de concertation, de dialogue et d'animation regroupant les acteurs de l'enseignement qualifiant, de la formation et de l'emploi.

L'IBEFE Bw est compétente par rapport à son bassin qui correspond à un territoire (il y a 10 IBEFE, 1 à Bruxelles et 9 en Wallonie) délimité géographiquement. Pour le Brabant wallon, le bassin correspond au territoire de la province. L'objectif principal est d'assurer davantage de cohérence entre l'offre d'enseignement qualifiant et de formation et les besoins identifiés et exprimés par les acteurs locaux.

L'IBEFE Bw a identifié des grappes et métiers prioritaires pour le bassin. Ils ont été, sont ou doivent être analysés afin d'aboutir à des recommandations et à des actions concrètes. Le niveau de développement des recommandations diffère donc d'un métier, d'une grappe ou d'un secteur à l'autre.

D'OU VIENNENT LES IBEFE ?

Les IBEFE se substituent aux (CSEF) Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation et aux IPIEQ (Instances de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant), en s'appuyant sur ces structures et réseaux existants.

Elles ont la particularité de regrouper des représentants de plusieurs acteurs et sont rattachés administrativement au service à gestion distincte (SGD) du FOREM ou d'ACTIRIS.

Elles ont été mises en place début 2015, par décret, suite à un accord de coopération conclu le 24 mars 2014 entre la Région wallonne, la Fédération Wallonie Bruxelles et la COCOF.

Cet accord s'inscrit dans le cadre des politiques croisées visant le rapprochement et l'articulation des dispositifs et politiques d'éducation, de formation et d'emploi.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'IBEFE ?

➤ Organiser le dialogue et la concertation au niveau sous régional

° Pour faire émerger des priorités en termes d'offre d'enseignement qualifiant et de formation sur le bassin, c'est ce qu'on appelle les « THEMATIQUES COMMUNES », sur base d'un socle commun d'informations et d'un diagnostic partagé au niveau du bassin, en vue de formuler des recommandations communes. C'est la principale nouveauté du dispositif.

° Mettre en place des « pôles de synergie en vue de faire émerger des projets communs, des pistes d'actions. Ces projets doivent être additionnels, innovants, émergents, en lien avec les thématiques communes.

➤ Réaliser annuellement un rapport analytique et prospectif

➤ Diffusion d'information et formulation d'avis

➤ Promouvoir l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère sur le territoire

Dans le cadre d'une approche transversale de la prévention du radicalisme, le Gouvernement wallon a décidé en novembre 2015 de doter chacune des Instances bassin wallonnes d'un agent spécifiquement



chargé de développer des actions en vue de cette mission qui doit s'appuyer sur un travail de réseau mené avec les opérateurs de formation et d'insertion et les différents acteurs intervenant dans l'intégration des personnes d'origine étrangère. **Cette mission se termine au 31.12.2018.**

- Dans ses préoccupations, l'IBEFE Bw poursuit **la lutte contre toutes les formes de discriminations, la prise en compte du public éloigné de l'emploi, et la prise en compte de l'illettrisme/analphabétisme.**

QUELLES SONT LES PLUS-VALUES DE L'IBEFE ?

- Le dispositif IBEFE permet un réel le décloisonnement entre les 3 mondes
 - de l'enseignement qualifiant : établissements scolaires, Centres PMS, administration
 - de l'emploi : syndicats, organisations patronales
 - de la formation : FOREM, IFAPME, Centres d'Insertion Socio-ProfessionnelleCes acteurs se rencontrent en un seul lieu et définissent ensemble des priorités.
- L'IBEFE peut aider à la mise en place de projets innovants.
- L'IBEFE joue un rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs et cherche à développer des synergies.

L'IBEFE bénéficie du soutien scientifique et méthodologique de l'IWEPS. L'Instance bassin EFE travaille avec la Mission régionale pour l'Emploi, les CPAS, Lire & Ecrire, le CRIBW, l'AVIQ, la Province, des associations d'entreprises, l'in BW, des secteurs et des fonds sectoriels, des entreprises, des centres de formation, des centres de compétences et CTA, ...

COMMENT FONCTIONNE L'IBEFE ?

L'IBEFE Bw se réunit régulièrement pour :

- délibérer sur des sujets communs
 - faire le point sur l'état d'avancement des différents dossiers et initiatives
 - informer les membres de diverses initiatives intéressantes et de changements réglementaires.
- A cette fin, elle invite régulièrement des experts ou des porteurs de projet.
Elle organise également des visites d'entreprises, de Centre de compétences, etc.

L'IBEFE Bw se compose de 2 Chambres :

- **La Chambre Emploi-Formation** compétente pour émettre des avis et des recommandations sur des matières relatives à l'emploi et à la formation : Dispositif Crédit-adaptation, Agrément des filières de formation des CISP (anciennement OISP et EFT), Agrément des formations financées par les ALE au profit de ses travailleurs (uniquement si le module de formation n'est pas déjà reconnu), Dossiers introduits pour la modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant, ...
- **La Chambre Enseignement** compétente pour élaborer un Plan de Redéploiement triennal de l'offre d'enseignement technique et de qualification, mener des actions de promotion et de découvertes des métiers comme par exemple son projet annuel des « Rencontres en entreprises ». Cette action s'adresse à tous les groupes d'élèves de l'enseignement qualifiant désireux de découvrir une entreprise active dans le secteur qu'ils ont choisi.

L'IBEFE du Brabant wallon est particulièrement attentive à la collaboration avec les autres IBEFE, et surtout celle de Bruxelles, tenant compte des flux importants de travailleurs et d'étudiants avec cette dernière région. Elle a aussi beaucoup de contacts avec celle de Namur.

Plus d'information ? Consulter le site internet de l'IBEFE Bw.

